



L'AVENUE DU
MONT—ROYAL

Politique de développement culturel de la
Ville de Montréal 2017-2022

**Mémoire présenté par
la Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal
(SDAMR)**

**à
la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports**

30 mars 2017



L'AVENUE DU
MONT—ROYAL



mont-royal.net

Madame la présidente
Membres de la Commission,

La Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal (SDAMR) est heureuse de pouvoir participer à l'élaboration de la politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal. Le projet de politique nous apparaît déjà riche en constats et solutions adaptées au potentiel culturel actuel de Montréal. Nous mettrons donc, dans ce court mémoire, une emphase particulière sur certains éléments et nous ferons, à la fin, quelques recommandations.

La SDAMR : une SDC pionnière en matière de développement culturel

Depuis le début des années 1990, la SDAMR a toujours appliqué le principe selon lequel une artère commerciale ne doit pas être que commerciale, mais également un lieu où l'on peut trouver réponse à un large éventail de besoins, tels que ceux de socialiser, de s'épanouir sur le plan culturel, de participer à des manifestations artistiques, de se divertir, d'accéder à des services civiques divers, de profiter de lieux publics agréables, etc. Depuis toujours, les 475 entreprises membres de la SDAMR ont compris l'importance d'investir dans toutes ces dimensions de la vie de quartier.

C'est notamment dans cet esprit qu'est née sur l'avenue du Mont-Royal la première Nuit blanche de Montréal en 1994 (Nuit blanche sur tableau noir), en tant que complément culturel et artistique à une foire commerciale. C'est ce qui a poussé la SDAMR à créer sa propre filiale culturelle en 2001, Odace Événements, laquelle conçoit et réalise des projets artistiques et des événements culturels en milieu urbain, en partenariat avec de nombreux créateurs, et cela en suscitant la participation citoyenne. C'est ce qui a mené au déploiement d'installations artistiques sur le domaine public, entre autres dans le cadre de Paysages éphémères, de 2005 à 2011, mais également lors de plusieurs autres occasions. Nous pourrions ainsi nommer une foule d'autres exemples qui démontrent l'interrelation entre la culture et la composante économique de l'avenue du Mont-Royal.



L'AVENUE DU
MONT—ROYAL



mont-royal.net

La force d'une SDC est de mobiliser les acteurs économiques d'un secteur commercial. Cette force peut tout à fait être combinée à tout autre effort visant la consolidation des quartiers montréalais, cela afin de rendre ces derniers toujours plus complets et en mesure d'attirer et de retenir une population diverse ainsi que de répondre et de satisfaire à la majorité des besoins de cette même population.

Commentaires en regard de la politique culturelle

Il est à noter que plusieurs des initiatives mises en branle par la SDAMR, via sa filiale culturelle, ont fait l'objet de maillages nombreux avec d'autres organismes culturels et artistes, de telle sorte qu'Odace Événements et la SDAMR jouissent aujourd'hui d'une bonne notoriété parmi ces acteurs. Dans ce sens, nous ne pouvons qu'appuyer la Ville dans sa volonté d'arrimer davantage les initiatives économiques, culturelles et artistiques. Ces initiatives sont complémentaires; elles doivent s'entraider et s'appuyer les unes sur les autres.

C'est aussi pourquoi nous recevons agréablement l'engagement de la Ville de considérer les SDC comme parties prenantes de sa stratégie de développement économique, mais également de son projet de politique culturelle au chapitre du développement des quartiers culturels.

À cet égard, la définition des quartiers culturels comprise dans le projet de politique ne peut qu'être appuyée par notre communauté d'affaires. Nous y voyons là tous les ingrédients nécessaires à leur bon développement. Au moment où l'agglomération montréalaise s'étirole toujours et encore, de manière parfois critiquable sur le plan urbanistique, la Ville de Montréal ne peut éluder l'importance de consolider ces quartiers qui, au demeurant, constituent une de ses plus grandes richesses. Et évidemment, si la culture peut participer à un tel projet, on ne peut que la laisser s'introduire et l'encourager à se manifester encore davantage dans ces quartiers. Conséquemment, c'est sans réserve que nous appuyons l'objectif et les priorités énoncés à la page 90 du projet de politique.



Conclusion et recommandations

Nous l'avons vu, la SDAMR adhère entièrement au concept des quartiers culturels et participe depuis longtemps au développement du Plateau-Mont-Royal. C'est pourquoi nous invitons la Ville à reconnaître les SDC comme des partenaires incontournables. Les SDC sont effectivement bien implantées et tout à fait en mesure de répondre à des besoins divers en matière d'organisation et de déploiement d'initiatives culturelles dans ces quartiers. Les arrondissements doivent donc recevoir de la Ville toutes les ressources nécessaires dans leur mandat d'accompagnement des organismes culturels et des SDC.

Nous croyons aussi que les rues commerciales qui structurent les quartiers montréalais doivent faire l'objet d'une attention rehaussée en matière de design urbain. Tout élément sur ces rues, de la voirie en passant par le mobilier urbain, la protection du patrimoine bâti, les places publiques et autres équipements, gagnerait à être pensé et implanté en suivant les plus hauts standards de qualité, d'innovation et de versatilité. Il en va ni plus ni moins de notre intelligence collective. Pour ne prendre qu'un seul exemple, les lampadaires ne doivent plus simplement servir à éclairer, mais également à accrocher des éléments de décoration, supporter des dispositifs de connexion Wi-Fi, être munis de prises électriques pour fins d'événements, de supports pour équipements de sonorisation, d'éléments de verdissement, d'abreuvoirs, *et cætera*, de telle sorte qu'ils apportent à l'esthétique de la rue mais qu'ils contribuent également beaucoup plus à sa fonctionnalité.

Ce concept de qualité totale devrait également s'appliquer au niveau des services, que ce soit en matière de sécurité, de propreté, d'entretien, etc. En effet, si l'on convient que les artères commerciales sont véritablement en mesure de constituer des foyers accueillants des quartiers culturels, il faut alors leur porter une attention de plus en plus grande à cet égard. L'activité commerciale pourra ainsi jouer son rôle de manière encore plus dynamique et complémentaire avec les autres composantes des quartiers.



L'AVENUE DU
MONT—ROYAL
f t @
mont-royal.net

Enfin, nous aimerions conclure ce mémoire par le souhait que l'ensemble des SDC deviennent éligibles et considérées comme pouvant être admissibles auprès du programme de financement culturel de la Ville centre et du Conseil des arts de Montréal, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Nous vous remercions de votre attention.

Charles-Olivier Mercier
Directeur général de la Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal